Anniversaires

Autor(en): **Cornuz, Jeanlouis**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **25 (1988)**

Heft 929

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1018425

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Anniversaires

1989: nous fêterons non seulement le deux-centième anniversaire de la Révolution française, mais aussi le tricentenaire de ce qu'on appelle «la glorieuse rentrée des Vaudois», épopée du retour des Vaudois du Piémont (*Valdesi* — disciples de *Valdo*, mais non *Vodesi* — Vaudois du Pays de Vaud), exilés à Genève par la politique de Louis XIV (lequel était maître de *Pinerolo-Pignerol* et des vallées avoisinantes) — du retour, donc, des Vaudois dans leurs chères vallées (Torre Pellice, etc), sous la conduite du colonel-pasteur-écrivain Henri Arnaud...

J'ai sous les yeux la réédition de son livre, paru tout d'abord en 1710, chez Albert Meynier, *Editore in Torino*: *Histoire de la glorieuse rentrée des Vaudois dans leurs valees* (sic), avec un avant-propos de Georges Tourn, pasteur et historien. Et une dédicace d'Arnaud: *A Sa Majesté très haute, et très puissante Princesse ANNE, Reine de la Grande-Bretagne, de France, d'Ecosse, et d'Irlande: protectrice de la Foi.*

Reine de... France: voilà qui n'a pas dû faire plaisir au camarade Louis, Quatorzième du nom, Fils aîné de l'Eglise, Majesté très chrétienne et Roi de France par la grâce de Dieu! Il avait alors septante-deux ans!

A propos de Réforme...

J'en viens à me dire qu'on a été bien dur et bien injuste envers la pauvre Madame Paschoud!

Je lis en effet ces quelques thèses: que tout d'abord, il convient d'incendier les synagogues et les écoles des Juifs; deuxièmement, détruire leurs maisons, car ils y réinstalleraient des écoles; troisièmement, confisquer leurs livres de prières et de catéchisme; quatrièmement, interdire sous peine de mort aux rabbins d'enseigner; cinquièmement, leur interdire de déambuler sur les voies publiques («...das Geleit und Strasse ganz und gar Aufhebe...»); sixièmement, leur prendre leur argent liquide et leurs bijoux; septièmement, les faire travailler «à la sueur de leurs nez»; ceux qui sont jeunes et forts — de leur mettre à la main des bêches et des pioches... Etc.

Or il ne s'agit pas ici d'un texte nazi, encore moins «révisionniste»; l'auteur n'en est pas Rosenberg, ni Hitler, ni Faurisson — mais bien Lüther...!

Le diable — dont les capacités professionnelles ne sont plus à démontrer — a fait en sorte que c'est lui (à côté de Calvin) qui fait figure de réformateur numéro 1. Et non pas Mélanchton, ou le vaillant Zwingli, ou Théodore de Bèze, ou l'admirable Castellion (*Traité de la Tolérance*). Lui, Martin Luther, qui a par ailleurs écrit des horreurs sans nom sur les paysans qui s'étaient révoltés parce qu'ils étaient accablés de misère. ■

CHRONIQUE CHINOISE

Travail et égalité

Je lis dans le *China Daily* ces deux constatations qui n'ont rien d'anodin, surtout si l'on s'interroge sur le lien qui peut les unir: d'une part, en Chine, un nombre croissant de femmes quittent leur emploi; d'autre part, l'idée que l'on se fait généralement du travail féminin est en train de changer. Cause à effet? Où est la cause, où est l'effet?

Après la Libération de 1949, l'Etat chinois a encouragé les femmes à travailler comme les hommes, pour achever l'égalité entre les sexes et favoriser l'émancipation féminine. On sait aujourd'hui qu'en Occident «*la libération de la femme par le travail salarié est une hypothèse difficilement soutenable (...). Si Marx et Engels ont admirablement décortiqué l'économie capitaliste de leur temps, ils se sont bien trompés en pensant que la femme se libérerait en devenant une productrice, que l'"usine-entreprise" la "hisserait" au niveau de l'homme*»*.

En plus du phénomène connu de la double journée — la femme qui travaille doit également s'occuper du ménage — le journaliste relève que les entreprises (d'Etat) croulent sous les «emplois superflus» et font de moins en moins bon accueil aux femmes, dont elles soulignent le moindre rendement et l'absentéisme. L'Etat devrait donc cesser d'encourager les femmes à travailler; mais celles qui choisissent de retourner à la maison devraient recevoir un salaire et ne pas être coupées de tout contact social. Celles qui choisiraient de continuer à travailler devraient être protégées légalement et économiquement. L'Etat pourrait fixer la proportion d'emplois féminins obligatoires dans chaque entreprise et pénaliser celles qui ne respecteraient pas ce quota. De plus, flexibilité, horaire variable et temps partiel sont à l'ordre du jour: à Shangai, un sondage indique que 45% des femmes interrogées acceptent l'idée d'une activité saisonnière et d'un horaire variable.

Tout cela, on en conviendra, a un petit air de déjà vu! D'autre part, quel modèle proposer à la Chinoise nouvelle «femme au foyer»? Une réponse s'esquisse peut-être derrière la réforme du logement que mène actuellement l'Etat et sur laquelle je reviendrai.

Une anecdote, pour finir. Au restaurant, j'attire l'attention de mon voisin chinois sur ces grandes tablées uniquement constituées d'hommes, que nous avons vues constamment pendant notre voyage et qui nous encadrent à nouveau ce soir. Je le fais beaucoup rire quand je suggère qu'il pourrait s'agir de repas d'entreprise. Mais non, ce sont des amis qui se retrouvent. Mais alors, pourquoi n'y a-t-il aucune femme? Etonnement et léger embarras: ici, au restaurant, on boit et on fume, alors... Et alors quoi? Mais les femmes chinoises ne fument pas, m'assène mon interlocuteur, ébahi de mon ignorance. Je ne saurai jamais si cette abstinence résulte d'un choix ou d'une contrainte. Et je sens que j'aurais mauvaise grâce à faire remarquer à mon voisin que son épouse, à notre table, fume et boit bel et bien... Ô Chine des contradictions!

Catherine Dubuis

* Claire Masnata-Rubattel, *De Peur que femme oublie*, L'Aire, 1987, pp 280-81.